



La section sportive est une structure qui permet aux élèves de 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} et de 3^{ème} du collège, **garçons comme filles**, de concilier la pratique du football avec une scolarité normale.

A. Les objectifs de la section Football :

1. **Sur le plan scolaire :** contribuer à la réussite des élèves à travers une valorisation de leur pratique. Les accompagner en cas de difficultés pour que chacun puisse acquérir les compétences nécessaires à un bon suivi de sa scolarité pendant le collège et une orientation réussie en fin de 3^{ème}.
2. **Sur le plan sportif :** Renforcer et acquérir de nouvelles compétences techniques, tactiques, physiques et mentales dans l'activité. Connaître le règlement et être en capacité de le faire respecter. Construire des repères simples qui leur permettent une analyse de leur pratique. Les ouvrir à d'autres activités sportives.
3. **Sur le plan social :** apprendre à s'organiser, à se gérer en vue d'une autonomie plus grande dans leur pratique d'activités sportives et leur scolarité. Participer à leur éducation citoyenne à travers les notions de vie de groupe, d'initiative, de responsabilité et surtout de RESPECT.

B. Le recrutement :

Le recrutement se fera suite à l'étude des dossiers scolaires des élèves et en fonction des places prévues par niveau de classe. Les élèves hors secteur peuvent être recrutés dans la limite des places disponibles. La liste définitive sera établie et validée lors d'une commission présidée par la chef d'établissement **M. VALLON**

1. L'attitude de l'élève dans le cadre scolaire est primordiale pour intégrer la section football. L'engagement en section Football demande de la **VOLONTÉ**, du **RESPECT** et de **L'ENTRAIDE**.
2. Le niveau scolaire doit être au minimum **satisfaisant** pour ne pas amener l'élève au-devant de grosses difficultés. Le rythme étant soutenu, l'élève a besoin d'être organisé et bien suivi par sa famille.
3. Le niveau footballistique est évalué lors de situations de jeu et d'exercices selon le profil des élèves.
4. En cas de comportement irrespectueux, du non-respect du règlement intérieur de l'établissement, les candidats retenus ayant bénéficié d'une mesure dérogatoire, devront réintégrer l'établissement de leur secteur.

C. Le dossier de candidature complet :

La fiche de candidature au recto, remplie.

Le(s) bulletin(s) de l'année scolaire en cours.

- **DOSSIER COMPLET à RETOURNER au plus TARD pour le**
Lundi 6 avril 2026 au secrétariat du collège ou par mail.

Téléphone : 0262 24 58 58 - Mail collège : ce.9740932v@ac-reunion.fr

- **LES TESTS SPORTIFS Football se dérouleront le**
Mardi 7 avril 2026 à 16h00 au terrain de la Saline les Bains.

➤ **Tous les élèves ayant rendu un dossier d'inscription complet sont automatiquement convoqués aux tests sportifs du mardi 7 avril à 16H00**



SECTION SPORTIVE FOOTBALL COLLEGE LES AIGRETTES

6ème

5ème

4ème

1

3ème

--	--

--

N.B. : Conserver la 1^{ère} feuille pour avoir les informations et la date des tests.